

MINI ENGINES - FORMATION DE PERFECTIONNEMENT

Objectifs

- Utiliser et entretenir les mini engins définis dans la recommandation R482 catégorie A : mini chargeur, mini pelle, mini compacteur
- Maîtriser les techniques de travail sur chantiers en toute sécurité

Public Visé

Pour les conducteurs de mini-engons ayant une expérience de la conduite d'engins.

Durée

35.00 Heures

5 Jours

Pré Requis

Détenir le CACES® R482 catégorie A

Parcours pédagogique

- Présentation du cours R482 :
 - Réglementation,
 - Classification et technologie.
- Compatibilité de l'engin et de la tâche à effectuer,
- Opérations préalables au démarrage :
 - Vérifications intérieure et extérieure.
- Règles d'utilisation et de sécurité sur différents types de terrain et chantier à vide ou en charge,
- Utilisation de l'équipement,
- Importance du sens de circulation en fonction de la pente et de la charge.

Exercices pratiques spécifiques :

Mini pelle :

- Prise en main et coordination des mouvements,
- Terrassement de tranchées horizontales, avec pente, double niveau, en courbe, en milieu restreint, angle droit, intersection,
- Chargement de camions,
- Terrassements divers.

Mini chargeur/Bobcat :

- Prise en main et coordination des mouvements,
- Décaissement de faible profondeur,
- Reprise et transport de matériaux,
- Réalisation d'un nivellement,
- Chargement de camion,
- Utilisation du godet 4 en 1.

Mini compacteur :

- Prise en main et maîtrise des mouvements,
- Compactage de différents matériaux,
- Maîtriser le nombre et le recouvrement des passes,
- Connaître les règles de sécurité lors du compactage des rives de talus.

Exercices communs :

- Montée descente du porte char,
- Entretien de premier niveau hebdomadaire et journalier,
- La formation prend en compte l'éco conduite (optimisation des consommables et de l'usure) et les règles de protection de l'environnement.

Exercices spécifiques sur demande :

Sur demande, utilisation d'équipements complémentaires tels que fourches, brise roche hydraulique et appareils divers qui peuvent être inclus au cursus de formation générant une attestation complémentaire de formation avec évaluation (Q31 et Q57 du FAQ CACES® de la CNAMTS).

SECURITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

CONNAITRE :

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A



- L'ensemble des règles, consignes et comportements applicables en matière de sécurité, de gestion des déchets, stockage, propreté du chantier...
- Les bonnes pratiques de l'ECOCONDUITE (carburant, usure...),
- Acquérir le réflexe de leur pratique en les appliquant durant toute la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Remise du cours dispensé sur support papier,
- Terrain d'application aménagé,
- Mise à disposition d'un engin par stagiaire afin d'optimiser les heures de pratique,
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expériences en entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 10 Personnes